



APPEL PUBLIC AUX CANDIDATS LOCATAIRES

La Ville de Genappe informe qu'elle va mettre en location un appartement à « loyer moyen » dans le Centre de Genappe, dans l'immeuble situé rue de Bruxelles 69.

Une liste de candidats locataires est dès à présent ouverte.

Il s'agit d'un appartement 2 chambres situé au 1^{er} étage.
L'immeuble est pourvu de caves individuelles et du chauffage au gaz naturel.
Une zone de parking est aménagée à l'arrière du bâtiment.

Les conditions à réunir pour être candidat sont les suivantes :

- être isolé ou en ménage et être âgé de maximum 30 ans ;
 - la priorité est accordée aux candidats démontrant un lien avec la Ville de Genappe ;
 - les revenus annuels imposables se situent :
 - pour une personne seule entre 29.100 € et 45.100 € ;
 - pour un ménage entre 36.400 € et 54.500 € ;
- à majorer de 2.700 € par enfant(s) à charge(s) ;
- ne pas être propriétaire d'un autre bien ;
 - occuper personnellement le bien et ne pas le sous-louer.

Le loyer mensuel est actuellement de 612,14 € + charges (90 €).

L'appartement est libre au 1^{er} avril 2021.

La location est consentie pour un bail d'un an reconductible en neuf ans.

Les documents à annexer à l'introduction de la candidature sont les suivants :

- une attestation de composition de famille ;
- le dernier avertissement extrait de rôle, ou à défaut la dernière fiche de salaire,
- une photocopie de la carte d'identité,
- une attestation de non propriété de bien immobilier (à obtenir auprès du Service de Sécurité juridique de Nivelles).

Si vous êtes intéressés par la location de cet appartement, il y a lieu d'adresser votre candidature à Monsieur le Bourgmestre, Espace 2000 n° 3 à 1470 GENAPPE, et ce jusqu'au 16 mars 2021. Toute information utile peut être obtenue auprès du Service Urbanisme et Logement, Mme LEEMANS, tel. 067/79.42.32.

Par Ordonnance
La Directrice générale,


M. TOCK



Le Bourgmestre,


G. COURONNE